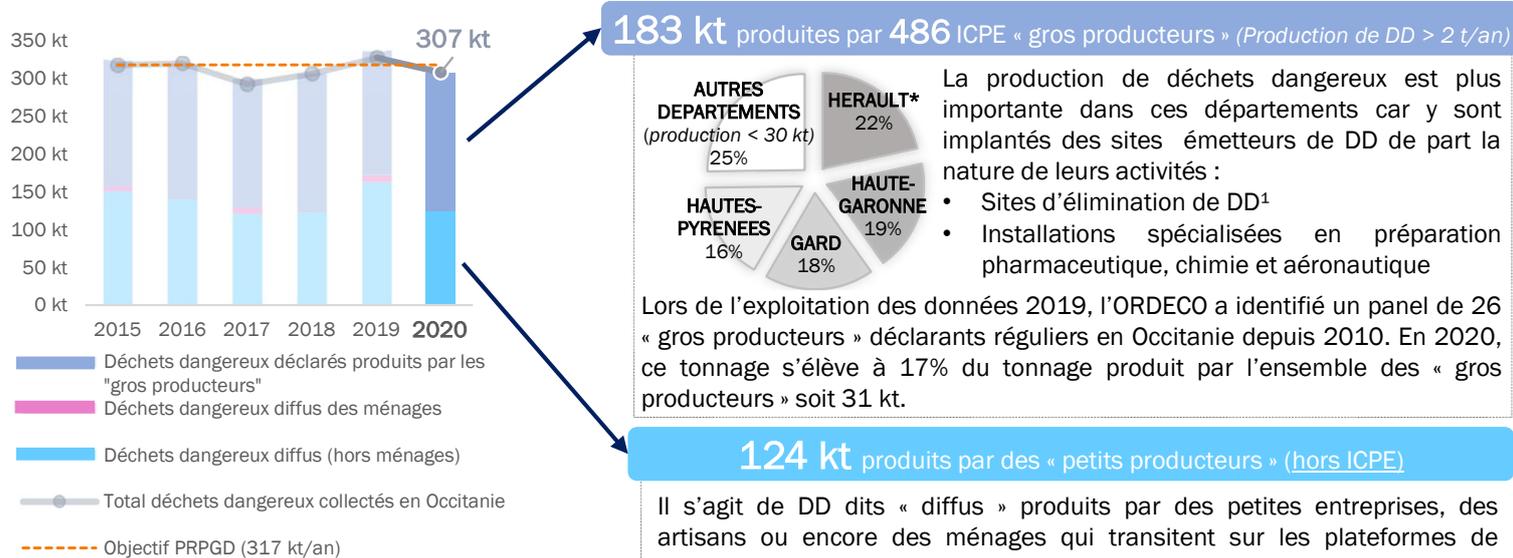


GROS PRODUCTEURS / PETITS PRODUCTEURS EN OCCITANIE

En 2020, près de 307 kt de déchets dangereux (DD), ont été produits et collectés en Occitanie. L'objectif initial de stabilisation du gisement des DD produits contenu dans le PRPGD en 2015 : 397 kt/an est abaissé à 317 kt/an après application de correctifs rétroactifs à 2019. Ce total de 307 kt de DD collectés comprend (cf. Figure 1) :



**Remarque : En 2020, la production de DD du département de l'Hérault, a dépassé son seuil historiquement inférieur à 25 kt, suite à un incident sur site générant un pic des quantités de déchets d'hydrocarbures; lui donnant le rang du premier producteur départemental de DD en 2020, en Occitanie.*

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET TYPOLOGIE DES 307 kt DE DD COLLECTÉS EN OCCITANIE

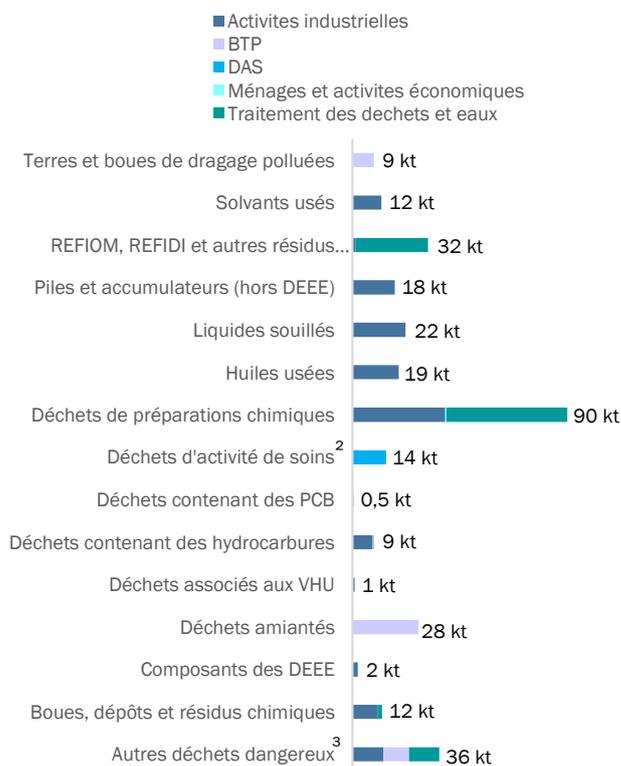


Figure 2 - Répartition des 307 kt des DD collectés par secteurs d'activités en Occitanie

Le secteur d'activité à l'origine des flux de DD les plus importants en Occitanie, en 2020, est celui des activités industrielles, avec 148 kt. (cf. Figure 2)

Ce secteur génère tous les types de déchets à l'exception des terres et boues de dragage polluées ainsi que les déchets d'activités de soins.

Dans le secteur industriel, les déchets dangereux résultant d'opérations ou de préparations chimiques sont majoritaires (102 kt).

Cela s'explique par le grand nombre d'entreprises dans les métiers de la chimie, de la préparation pharmaceutique ou encore de l'aéronautique (préparation et usinage des pièces), mais également des entreprises traitant en interne les déchets liés à leurs activités.

Second secteur d'activité en terme de tonnages de déchets dangereux générés : le traitement des eaux et des déchets avec 96 kt. Il s'agit ici, des stations d'épuration et de sites de traitement des déchets dangereux.

Ce sont d'ailleurs ces derniers qui représentent 94% des tonnages produits par ce secteur, soit près de 32 kt de résidus d'épuration des fumées et autres opérations thermiques.

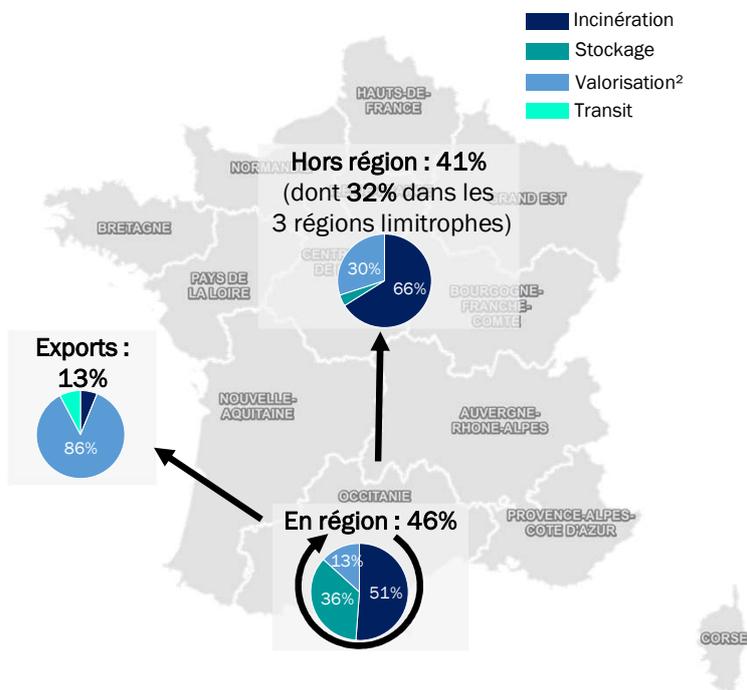
Avec 16% en 2020, l'évolution du secteur du BTP est corrélée à la fréquence des chantiers de dépollution ou déconstruction en cours sur la région.

Les DD sont, par conséquent, des déchets de construction et démolition, des déchets amiantés ou des terres et boues de dragage polluées.

ELEMENTS DE METHODOLOGIE

307 kt DE DECHETS DANGEREUX COLLECTÉS EN OCCITANIE EN 2020

LE TRAITEMENT DES 307 kt de DD COLLECTÉS- EVOLUTION DEPUIS 2014



Carte 2 - Destinations de traitement des 307 kt de DD collectés

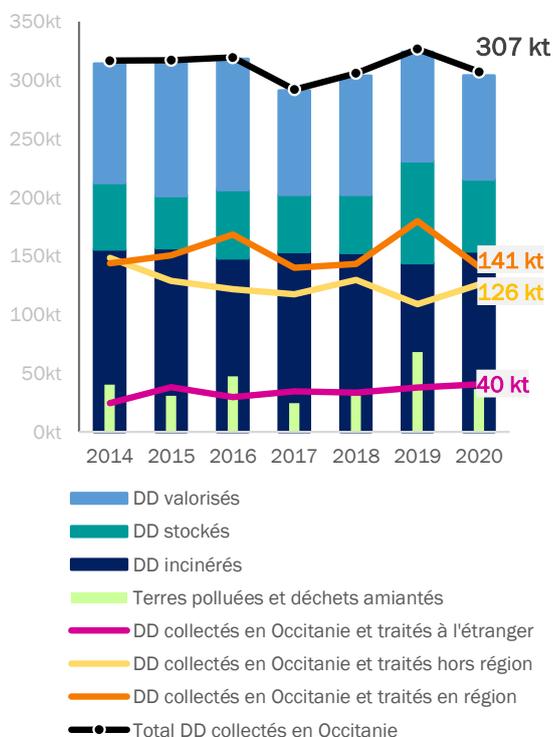


Figure 3 - Evolution de la collecte et des destinations de traitement depuis 2014

En 2020, comme les années précédentes, le **traitement des DD collectés en Occitanie s'effectue principalement** sur les installations implantées en région (141 kt en 2020) et dans les régions limitrophes (100 kt en 2020) pour un total de 307 kt. (cf. Carte 2)

L'incinération reste la filière de traitement majoritaire (154 kt) (cf. figure 3). Ces déchets dangereux sont incinérés soit sur les incinérateurs d'ordures ménagères disposant de lignes DASRI (8%), ou les incinérateurs spécifiques DD (21%), soit par co-incinération en cimenterie ou encore en interne sur les installations éliminant sur leurs sites les déchets liés à leurs activités.

Le deuxième exutoire, est le stockage, à hauteur de 20% (61 kt) en Installations de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD) mais également sur les installations de stockage de déchets amiantés.

A noter, une faible proportion est orientée en stockage hors région (5 kt).

En 2020, 89 kt (soit 29%) de déchets dangereux collectés sont orientés vers des filières de valorisation⁴, notamment sur des installations situées à l'étranger et hors Occitanie.

Cela s'explique par le nombre important de ces sites spécialisés sur ces territoires ; dans la régénération des huiles, de solvants, d'accumulateurs au plomb ou de métaux spéciaux.

Enfin, 1% des tonnages (3 kt) est exporté en transit à l'étranger, cependant, il n'y a pas de détail sur le traitement final mais uniquement l'étape de transit dans le pays de destination.

Depuis 2014, l'évolution des tonnages et des destinations des DD collectés en Occitanie (cf. Figure 3), est impactée, principalement, par deux paramètres.

D'abord, le poids des activités industrielles assorti aux choix des destinations de traitement détermine la répartition des flux de traitement « hors région/région ». (Ces choix sont basés sur la logique de groupes industriels, le coût du traitement, le coût de transport, etc.).

Ensuite, la fréquence des chantiers de déconstruction ou de dépollution en Occitanie, générant des terres et boues de dragage polluées ainsi que des déchets amiantés (très importants en 2019).

Ce sont des DD orientés en priorité en filière de stockage.

En 2020, les déchets dangereux exportés à l'étranger sont en légère augmentation : 40 kt⁵.

Ces déchets, sont issus, entres autres, de centres VHU, des installations de traitement et de transit de déchets mais aussi du secteur de la chimie organique. Les flux les plus importants sont orientés vers des pays limitrophes pour traitement : l'Espagne (61%), l'Allemagne (25%) et l'Italie (11%).

¹ cf. Fiche Synthèse Traitement des déchets dangereux : « Carte 1 Installations de traitement et TTRP en Occitanie »

² La catégorie « DAS » englobe les DASRI et les déchets de soins ne présentant pas de risques infectieux mais qui doivent suivre une filière DD pour leur élimination

³ La typologie « Autres déchets dangereux » regroupe certains déchets de construction et démolition, des déchets d'emballages et d'absorbants et des déchets provenant du tri mécanique des déchets

⁴ La valorisation regroupe les trois modes de traitement : physico-chimique, organique et recyclage/régénération

⁵ Les données du Pôle National de Transferts Transfrontaliers de Déchets (PNTTD) relatives aux déchets dangereux exportés en 2020 affiche un total de 42 kt de DD exportés en Occitanie soit un écart de près d'1 kt avec les données renseignées dans GEREP 2020